

milieu des domestiques. Puis, viennent les parents masculins les plus proches, tête nue. Les invités peuvent se servir des voitures de deuil, des voitures du mort, des fiacres ; mais en général, ce ne sont pas les hommes qui y montent, on les laisse aux femmes.

Quant à celles de la famille, elles n'assistent pas ostensiblement aux funérailles. Elles se sont conduire à l'église ou au cimetière avant le départ du cortège. Elles suivent l'office d'une chapelle voisine, maîtrisant leur douleur de leur mieux ; au cimetière, elles se dissimulent jusqu'à ce que le dernier assistant étranger ait disparu.

A Paris, l'office terminé, les hommes qui mènent le deuil se placent au bas de l'église, où les invités qui n'accompagnent pas le corps au cimetière viennent les saluer ou leur serrer la main. La même cérémonie se renouvelle au cimetière quand tout est fini.

Les choses ne se passent pas de la même façon partout. Dans une partie des Ardennes, on reconduit les parents du mort jusqu'à leur demeure ; un des assistants prononce une prière, la famille remercie, et on se sépare. Ailleurs, nous avons vu le mort entouré jusqu'au dernier moment par ses parents, entre lesquels les invités venaient asperger le cercueil ; il n'y avait ni remerciements, ni serremments de main à la porte du cimetière. Il est donc indispensable, en ces circonstances, de se conformer aux usages de la localité qu'on habite, fut-ce passagèrement.

Chez les protestants, le service religieux a souvent lieu à la maison mortuaire. Après que l'office est terminé, on accompagne le corps au cimetière, où les choses se passent, à peu de chose près, comme chez les catholiques.

Chez les Israélites, on va souvent aussi directement du logis au cimetière. Pendant toute la cérémonie, même à l'arrivée dans la maison mortuaire, en présence du cercueil, les hommes restent couverts. Habitude difficile à prendre pour ceux qui ne pratiquent pas la loi de Moïse et qui ont, au contraire, un si profond respect de la mort.

A la campagne, on est souvent obligé d'offrir un repas aux personnes qui se sont dérangées pour assister à l'enterrement. C'est encore aux parents masculins seuls qu'incombe le devoir de présider la table. Le menu sera simple, quelle que soit,

d'ailleurs, la position de fortune des amphitryons. On fera bien de méditer le menu du repas des funérailles qui s'offre après la cérémonie, chez les paysans de la Creuse, et qui est invariable, dans toutes les maisons riches ou pauvres : betteraves au lait, haricots au lait, fromage à la crème, eau ou cidre.

Toujours, en ce même pays, le diner terminé, tout le monde se lève et on récite la prière des morts.

LE DEUIL.

RÈGLES GÉNÉRALES.

Le deuil qui est une marque extérieure de la douleur, — dont il a, du reste, tiré son nom, — le deuil a des règles, qui doivent être très sévèrement observées. Tous les peuples civilisés l'ont porté, le portent, d'une manière différente, c'est possible, mais inspirés par la même pensée de témoigner, ostensiblement, de leur affliction.

Autrefois, le deuil était très long, chez nous. La duchesse de Berry, fille du régent, fit diminuer de moitié la durée de tous les deuils. Mais, malgré l'insertion dans les *Colombats* de la réforme imaginée par cette fille de France, la vieille noblesse provinciale eut bien de la peine à l'accepter.

Alors, on portait le deuil de père à la mort de l'*ainé de sa famille*, du chef de sa maison, le degré de parenté fut-il assez éloigné.

DEUIL DE VEUVE.

Le deuil de veuve, le plus long de tous, dure deux ans. Le grand deuil austère toute une année : robe de laine unie ou couverte de crêpe anglais ; chapeau à long voile *tombant sur le visage* ; bas noirs, fil ou laine ; gants pareils ; à la maison, un bonnet ou coiffe de veuve (les cheveux doivent être couverts) ; les bijoux sont interdits, même ceux de bois durci. Pendant les six premiers mois de la seconde période, le crêpe est remplacé par la gaze, le mérinos par des étoffes moins sévères : grenadine *unie*, voile, lainages légers ; les garnitures sont encore simples ; on prend des gants de soie ou de peau ; bijoux de jais. Les derniers six mois admettent les divisions suivantes : la dentelle noire ; la soie, les ruches, les broderies de jais, pendant trois mois ; les étoffes blanches et noires, les